

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 17/09/2013**

L'an deux mille treize,
Le dix-sept septembre deux mille treize à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du six septembre 2013,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de
Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de conseillers présents ou représentés	15
Nombre de conseillers excusés :	05
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. SERGENT Jean-Marie, M. GIRARD Pascal , M. PETRICIG Jean-Michel, M. LALLOUETTE Joël, Mme FONTANIVE Marzéna, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques –Vianney, M. CABART Jean-Claude, Mme WINISDOERFFER Inès.

Absents :

Absents excusés : Mme BLOT Laura, M. EL KHIDER Mustapha,

Pouvoirs : Mme SAINT-PIERRE Valérie à Mme GUERIN Denise ; M. FRERSON Alain à M. SERGENT Jean-Marie ; M. JEANNOT Christophe à M. ANGO Jacques-Vianney.

Secrétaire : M. RINALDI Serge

Affiché le : 19 /09/2013

**OBJET : FINANCES COMMUNALES : Décision modificative n° 11 -
Ville
N°13/67**

Vu le budget primitif 2013 du service de la Ville,
Considérant les dépenses à engager relatives au paiement des frais d'études d'un montant de 1196,00€ (Maîtrise d'œuvre accessibilité de la Poste).

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE de procéder aux virements et ouvertures de crédits suivants :

Décision modificative n°11 :

En dépense :

Section d'investissement :	Opération 103 (La Poste)	Chapitre 20 – Article 2031 :	+1200€
Section d'investissement:	Opération 103 (la Poste)	Chapitre 23 - Article 2313 :	- 1200€

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN